

# NOTICE TECHNIQUE

MARCHEPIED  
EPSA

NT 063 - V02 – Mai 2017



## 1. GENERALITES

Ce marchepied est conçu pour permettre de desservir des hauteurs de travail allant de 2 435 à 2 885 mm.

Exemples d'utilisation :

Petits travaux à faible hauteur, accès rayonnages, armoires, mise à niveau de personnes sur postes de travail.

Marchepied équipé de :

- Patins chaussettes antidérapants
- Marches antidérapantes, profondeur 80 mm, renforcées par un barreau de 25 x 25 mm.

## 2. REGLEMENTATION

Cette notice technique certifie les valeurs des caractéristiques énoncées :

- Conforme aux exigences de sécurité du décret 96-333

## 3. REPRESENTATION



**CHARGE 150 Kg**

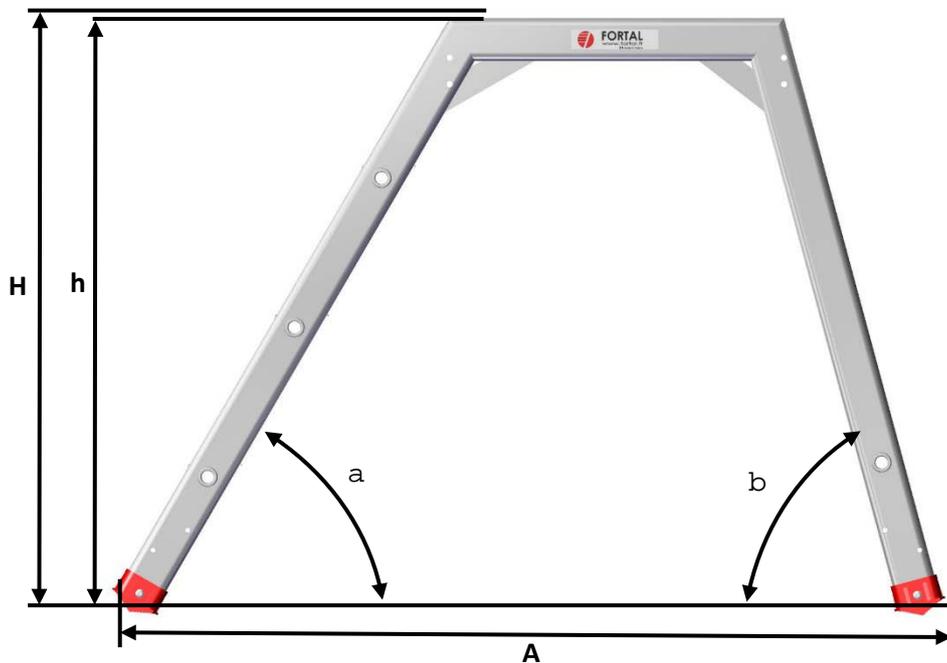
Dimension de  
la plate-forme  
510x450 mm

Référence	Libellé	Largeur hors tout en mm
F050300001	Escabeau EPSA 1 marche	508.5
F050300002	Escabeau EPSA 2 marches	
F050300003	Escabeau EPSA 3 marches	
F050300004	Escabeau EPSA 4 marches	

#### 4. GAMME ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Références	Nombre de marches	Hauteur plate-forme h en mm	Hauteur travail en mm	Encombrement à la base AxB en mm	Hauteur hors tout H en mm	Angle a	Angle b	Poids en kg
F050300001	1	220	2220	625x508.5	235	75°	75°	4.7
F050300002	2	435	2435	865x508.5	450	60°	75°	7.5
F050300003	3	665	2665	1055x508.5	680			8
F050300004	4	885	2885	1245x508.5	900			9.5

Modèles 1 à 4 marches :



## 5. VISUELS

**Modèle 1 Marche**



**Modèle 2 Marches**



**Modèle 3 Marches**



**Modèle 4 Marches**



## 6. LISTE DES COMPOSANTS

Désignation	Rep	Référence
Patin chaussette 65x25	1	A750011015
Vis auto taraudeuse Zn 4.8x16	2	A710100016



## 7. OPTIONS

**R880090015 :**  
**Kit roulettes Ø125**  
**(sur les modèles 2,3 et 4 marches uniquement)**



**F030050016 : Garde-corps latéral**



**F030050018 : Garde-corps arrière**  
**(ne se monte qu'avec 2 garde-corps latéraux**  
**F030050016)**



**F030050040 : Garde-Corps arrière rallongé**  
**(fixation latérale)**



## 8. RECOMMANDATIONS

### Consignes de sécurité

### Charge d'exploitation : 1 personne 150 kg

Avant chaque utilisation du marchepied EPSA, vérifier par un contrôle visuel les éléments suivants :

- Le bon état général du marchepied et de ses accessoires,
- L'usure ou le manque de patins,
- La présence éventuelle de déformations des éléments,
- L'état des soudures,
- La présence de l'étiquette d'identification du produit (fixée sur l'un des montants),
- En cas de remplacement de certains éléments, utiliser uniquement des composants d'origine FORTAL.

### Conseils pour une utilisation optimale :

- Les surfaces d'utilisation doivent être planes et non glissantes,
- La montée et la descente sur la plate-forme doit toujours se faire face au marchepied,
- Utilisation de chaussures adaptées offrant des appuis sûrs,
- Ne jamais monter sur les garde-corps.

## 9. GARANTIE

FORTAL garanti ses fabrications (sauf clauses particulières acceptées entre le client et FORTAL) pendant une durée de 2 ans à partir de la date de livraison (date figurant sur le bulletin de livraison) contre tous vices de fabrication à l'exclusion de :

- La main d'œuvre et les frais de déplacement,
- l'usure consécutive à un manque d'entretien, de chocs,
- l'utilisation dans les conditions inappropriées et non conformes à celles définies dans la présente notice technique ou d'un montage non conforme à la notice de montage utilisateur.

Toute autre indemnité est formellement exclue de la garantie, notamment les pertes d'exploitation, les dégâts occasionnés, les préjudices de tout nature consécutifs à l'utilisation de nos fabrications.

La modification, la réparation ou le remplacement de pièces pendant la durée de la garantie ne peut en prolonger le délai.

Si nos fabrications sont modifiées en dehors de notre site de production sans accord préalable écrit de notre part, la responsabilité de FORTAL ne saurait être engagée.